

Compte-rendu **Atelier Futur 02**

Phase de
diagnostic

Révision du PLU
& démarche participative

Thématique : Patrimoine

Date : 26/05/2018

Horaire : 14h à 15h45

Type d'atelier : Visite ciblée

Lieu : La cour des soeurs Signoret (ancien couvent)

Animateur : Yann Damiani

Support : une grille de lecture format A4 (3 pages)

Nombre de participants : 6

Objectifs de concertation traités :

- Sensibiliser et faire monter en compétence sur cette thématique.
- Récolter le regard spécifique des habitants,
- Définir, de manière partagée, les points de vigilance à prendre en compte dans le PLU en ce qui concerne la valorisation du patrimoine

Synthèse des apports de l'atelier :

Les habitants ont identifié les enjeux et questions suivantes concernant les cours intérieures :

- les cours fermées constituent un véritable poumon spatial face à la forte densité du centre bourg. Il est important de les préserver ;
- les cours sont souvent partagées à plusieurs foyers, comment pérenniser l'usage collectif des jardins en évitant le morcellement de ceux-ci par exemple ;
- faut-il réglementer (pour ne pas dire interdire) la construction de piscine dans les cours ?
- les habitations du centre bourg manquent souvent d'apport de lumière naturelle à cause de taille d'ouverture réduite. Ces ouvertures pourraient-elles être élargies voire transformées en baies vitrées dans les cours. Néanmoins, il semblait évident au groupe que les ouvertures donnant sur les ruelles gagneraient à ne pas être trop transformées. En ce sens, le PLU pourrait-il proposer des règles différentes en ce qui concerne les fenêtres donnant sur les ruelles et celles donnant sur les cours ?
- en extension du point ci-dessus, quid des fenêtres de cour visible depuis la rue ? De nouveau est ce que le PLU peut réglementer ce cas de figure ?

Les habitants ont identifié les enjeux et questions suivantes concernant les ruelles :

- pour préserver une lecture homogène du centre bourg pour les habitants et les visiteurs, il serait important de favoriser autant que possible la vue du ciel et donc l'éclairage naturel des ruelles ;
- les petits porches sont tous de nature différente pour les entrées des logements. Pourraient-ils être réglementés dans le cadre du PLU ?
- certains cas de figure génèrent des cours ouvertes sur les ruelles. Dans plusieurs cas des clôtures légères pas très "heureuses" ont été identifiées. Est-il possible de réglementer ces clôtures dans le PLU ?
- il y a un certain nombre de fontaines dans le centre bourg, comment les valoriser et les protéger dans le cadre du PLU ?
- les types d'enduits sur façades sont assez variés. Est-il possible de les réglementer dans le PLU ?

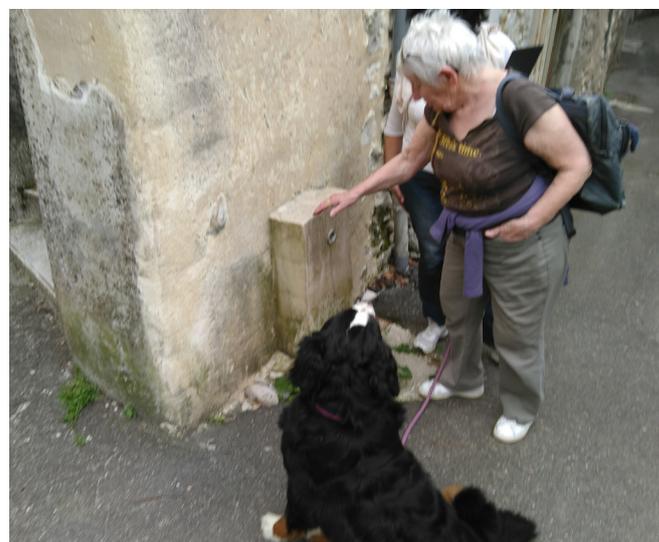
Compte-rendu *Atelier Futur 02*

Phase de
diagnostic

Révision du PLU
& démarche participative



Exemple d'ouverture contemporaine plus large que haute



Exemple d'une fontaine délaissée



Analyse collective de la volumétrie de la cour des soeurs Signoret